



BREUIL-LE-SEC

Le Bulletin Municipal de juin 2023



Aménagement du « Talus de Crapin »
par les services municipaux



Informations

Sommaire

	Pages
Informations	2 à 8
Environnement - Patrimoine	9 à 10
Rétrospective	11 à 12
Les associations	13 à 15
Comptes administratifs 2022	16
Budget 2023	17
Culture	18
Travaux – Expression opposition	19
Fiche inscription brocante FITDANSE	20

Secrétariat de Mairie 03 44 50 10 24

Du lundi au vendredi :
Le matin de 9h30 à 12h00
Sauf le mercredi.
L'après-midi : de 15h00 à 19h00
Le vendredi fermeture : 17h00
En période de vacances scolaires le secrétariat est fermé à 18 heures du lundi au jeudi.

Permanences du samedi les 1^{er} et 3^{ème} de chaque mois
9h30 à 12h00.

Accueil Périscolaire

Tel : 03 44 50 00 01

Mail : a.urier@mairiebreuillesec.fr

Accueil Matin :

7h20 - 8h20

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi.

Accueil Soir :

16h30 - 18h30

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi.

ALSH du Mercredi

7h20 – 11h45 et 13h30 - 18h00

Payant.

Les collectes de déchets

Toutes les semaines

Recyclables et papiers le lundi matin.

Déchets ménagers le mardi matin.

Du 13 mars au 17 juillet et du 14 août au 8 décembre

Déchets verts le vendredi matin

Horaires déchetterie

Du 1^{er} mars 2023 au 31 octobre 2023 :

Le lundi :

13h30 à 18h00

Du mardi au samedi :

9h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00.

Du 1^{er} novembre 2023 au 28 février 2024 :

Le lundi :

13h30 à 17h00

Du mardi au samedi :

9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Accueil de loisirs / Vacances

L'ALSH des vacances de printemps sera ouvert du **10 juillet au 30 août 2023** uniquement pour les enfants habitant et/ou étant scolarisés à Breuil-le-Sec, à partir de 4 ans.
Les inscriptions sont closes depuis le **1 juin 2023** sur Périscoweb.

www.periscoweb.fr/Breuil-le-Sec/

Horaires du bruit de voisinage / des travaux

Utilisation d'outils à moteur électrique ou thermique.

Du lundi au vendredi :

8h00 à 12h00 et 13h30 à 19h30

Les samedis :

9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés :

10h00 à 12h00

Permanence Monsieur le Maire

Le mercredi sur rendez-vous de 16h00 à 18h00.

Permanence Urbanisme

Le mardi de 18h00 à 19h00.

17h00 à 18h00 en période de vacances scolaires.

Permanence CCAS

Le jeudi sur rendez-vous de 14h00 à 19h00.

Horaires de la médiathèque

Fermée le lundi.

Le mardi et le jeudi : 16h00 à 18h30

Le mercredi : 10h00 à 12h00 et 15h00 à 18h30

Le vendredi : 16h00 à 18h30

Le samedi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

En période de vacances scolaires :

Du mardi au vendredi : 10h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00

Le samedi : 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h00

Comptes rendus des conseils municipaux

Consultables en mairie ou sur le site de la mairie.

Prochain bulletin municipal

Septembre 2023

Evènements à venir**

JUIN

*Samedi 10 juin : Journée portes ouvertes des fascines, Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts de France.

Samedi 10 juin 14h à 18h : Journée portes ouvertes aux jardins familiaux, Association des Jardins familiaux.

Vendredi 16 juin : Journée "surprise" - Programme à définir, Club des anciens.

Samedi 17 juin : Journée des enfants (Structures gonflables), APEBS.

Samedi 24 juin : Gala annuel de fin d'année FITDANSE BLS salle des fêtes de Breuil-le-Sec, FITDANSE

Samedi 24 et dimanche 25 juin : Tournoi football pour les catégories jeunes u6 à u13 et nocturne féminines séniors, USBS.

JUILLET

Samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 juillet : Fête nationale, fête foraine, course cycliste, concert et feu d'artifice, Mairie.

Vendredi 14 juillet: Commémoration Fête nationale à 10h au monument aux morts, Mairie.

Samedi 22 juillet: Concours de pétanque ouvert aux habitants de Breuil-le-Sec, PCBLS.

AOÛT

*Mardi 15 août de 9h à 12h : Visites guidées des Fascines encadrées, Conservateur bénévole du site.

Samedi 26 août: Concours de pétanque ouvert aux habitants de Breuil-le-Sec, PCBLS.

SEPTEMBRE

Samedi 2 septembre: Concours de pêche à l'américaine, ACPBLS.

Dimanche 3 septembre : Brocante au plan d'eau de 7h à 18h, FITDANSE.

* Réservation auprès du Conservatoire au 03.22.89.63.96 ou sur le site de réservation (reservation@cen-hautsdefrance.org), toutes ces dates seront confirmées sur le site internet et sur la page Facebook de la mairie.

** Calendrier prévisionnel, les dates, les lieux et les évènements peuvent évoluer



Mesures de restrictions à respecter

Niveau alerte

Depuis le 22 mars dernier, le bassin de la Brèche est placé en alerte sécheresse. Les restrictions restent toujours en vigueur. Il est notamment interdit d'arroser pelouses, massifs fleuris, jardins potagers et terrains de sport entre 11h et 18h, de remplir les piscines, de laver les véhicules particuliers hors stations, ou encore de prélever de l'eau en cours d'eau.

La pluviométrie des mois de mars et avril a pu laisser penser à certains que la sécheresse était terminée. Or, ces pluies ont simplement permis une réhumidification des sols et le départ de la végétation. L'impact sur la nappe n'a presque pas été visible, les niveaux observés restent bas pour la période. Le niveau du piézomètre de Noirémont n'est par exemple qu'à quelques cm de l'alerte renforcée.



Interdiction d'arroser les pelouses les massifs fleuris entre 11h et 18h



Interdiction d'arroser les jardins potagers entre 11h et 18h



Interdiction de remplir les plans d'eau, piscines privées (de plus d'1 m³), sauf lorsque ce remplissage est lié à la sécurité de l'ouvrage ou des utilisateurs, sauf lors de la première mise en service pour réception de travaux.



Interdiction de laver les véhicules particuliers. Ne pas laver les voitures hors stations professionnelles équipées de système à recyclage.



Interdiction de nettoyer les façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnelle.



Interdiction d'arroser les terrains de sport, les stades, les établissements équestres, entre 11 h et 18 h les golfs entre 8h et 20 h



Restriction de l'irrigation agricole consultez l'arrêté sur www.oise.gouv.fr



Réduction de la consommation industrielle conformément aux arrêtés préfectoraux d'autorisation en vigueur



Interdiction d'alimentation des fontaines publiques d'ornement en circuit ouvert, dans la mesure où cela est techniquement possible.



Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages et la cartographie des niveaux par bassin sur le site internet des services de l'Etat dans l'Oise.

Documentation et rédaction : Mairie de Breuil-le-Sec

Tél : 03 44 50 10 24, Fax : 03 44 50 85 90

Mail : contact@mairiebreuillesec.fr

Site internet : breuillesec.fr

Directeur de publication : Denis DUPUIS.

Rédaction : Christophe BRIOT, Laurent ROGER, Laurent BEDONSKI, Michelle ALLIEL, Gérard TRIBOLET, Alix JUSSEAUME, Janine QUARCIA, Aïcha CRONIER.

Contact : christophe.briot.mairie@gmail.com

Impression : SMI

Tirage : 1150 bulletins

3



Nom de la page :
Mairie de Breuil-Le-Sec

Site :
www.breuil.le.sec.fr



Bien vivre ensemble à Breuil-le-Sec

Nous ne sommes pas égaux face au bruit – un bruit supportable pour certains peut devenir une souffrance pour d'autres et cela peut être le cas pour l'aboiement permanent d'un chien par exemple.

Votre fidèle compagnon à quatre pattes peut vite devenir insupportable pour vos voisins lorsqu'il se met à aboyer dès que vous partez au travail ou lors d'une sortie du weekend.

C'est sa façon de montrer sa frustration de rester seul, son ennui et sa solitude.

Des solutions existent, (collier anti-aboiement électrique, spray, ultrason - autres) parlez-en à votre vétérinaire qui vous aidera à choisir la solution la moins stressante pour votre animal.

La nuit, ne laissez pas votre chien aboyer dehors, rentrez-le à la maison car la nuisance la nuit est décuplée.

Accepter les remarques de vos voisins et remédier aux problèmes posés sont la base d'un bon voisinage et une preuve de civisme.



Il en est de même pour les alarmes qui se déclenchent de façon répétitive à toutes heures du jour et surtout de la nuit.



Pour les travaux de jardinage ou de bricolage, les horaires d'utilisation des tondeuses, tronçonneuses et autres matériels sont règlementés – les respecter c'est là aussi faire preuve de civisme à l'égard du voisinage.

Du lundi au vendredi :

8h00 à 12h00 et 13h30 à 19h30

Les samedis :

9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés :

10h00 à 12h00



Toutes ces nuisances sonores sont régies par l'article R 1336-5 du code de la santé publique qui stipule « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme... »

La sanction en cas de non-respect de cette réglementation est de 68 € (si l'amende est réglée sous 45 jours) et 180 € après ce délai.

L'écoute et le dialogue entre voisins permettront de trouver une solution acceptable pour tous et éviteront toute procédure judiciaire.

L'Urbanisme évolue

Vous êtes habitants de Breuil-le-Sec et vous avez un projet de travaux (Déclaration de travaux ou permis de construire), ou vous souhaitez des informations sur une parcelle pour éventuellement un projet de construction (certificat d'urbanisme), alors il vous est possible de compléter votre dossier directement sur la plateforme **URBANISME de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTOIS**.

Vous y trouverez également des renseignements sur la complétude de votre dossier ou tout simplement pour finaliser vos projets.

Comment faire :

Dépôt en ligne des demandes d'autorisation d'urbanisme

<https://cc-clermontois.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

- 1- Saisir le lien dans votre moteur de recherche (Google, par exemple) :
- 2- À la première connexion, vous aurez à créer votre compte.

The screenshot shows the 'Guichet unique' login interface. At the top, there is a blue navigation bar with links: 'Guichet Unique', 'Règlements d'urbanisme', 'Quel dossier pour mon projet ?', and 'Affichage réglementaire'. The main heading is 'Guichet unique' followed by 'Autorisations & foncier'. Below this, there are two tabs: 'Accès Usager' (selected) and 'Accès Partenaire'. The 'Accès Usager' tab shows a login form with the text 'Bienvenue sur votre espace personnel'. The form includes fields for 'Email' and 'Mot de passe', a 'Connexion' button, and links for 'Créer un compte' and 'J'ai oublié mon mot de passe.' The footer of the page indicates 'Copyright 2022 - Inetum'.

Ensuite il vous faudra inscrire votre mail et votre mot de passe pour accéder à votre compte.

Vous n'avez plus à imprimer votre dossier, ni à faire les copies du CERFA et annexes pour remise en Mairie.

Vous recevrez immédiatement votre récépissé de dépôt.

Vous pouvez déposer votre dossier 7J/7 et 24h/24

En cliquant sur « QUEL DOSSIER POUR MON PROJET ? », vous trouverez des réponses à vos questions en sélectionnant votre projet

Quel dossier pour mon projet ?

- **Constructions nouvelles**
 - Je construis ma maison
 - Je construis garage, abri de jardin, dépendance, etc.
 - J'installe une serre...
 - Je construis une piscine...
 - Mur et clôture
- **Travaux sur construction existante, extension**
 - J'agrandis ma maison
 - J'installe une véranda
 - Je fais des travaux dans ma maison
 - Je transforme mon garage en pièce d'habitation
 - J'installe une marquise, une avancée de toit, ...
 - J'installe de manière durable une antenne parabolique, un climatiseur
 - J'installe une fenêtre de toit
 - Je change mes fenêtres, mes volets, ou ma porte de garage
 - Ravalement de façade
 - Changement de destination d'une construction
 - J'installe des équipements à énergie renouvelable
 - Votre bâtiment recevra du public
 - Comment se calcule la surface de plancher
 - Fiscalité de l'urbanisme



Les documents d'urbanisme évoluent régulièrement.

En complétant votre dossier en ligne, vous accéderez au dernier formulaire en vigueur.

FORMULAIRES URBANISME : MODIFICATIONS DES CERFA AU 1^{er} JANVIER 2023

FORMULAIRE	N°Cerfa (10/02/22)	N°Cerfa (01/09/22)	N°Cerfa (02/01/23)
Certificat d'urbanisme (Cua et Cub)	13410*06	13410*07	13410*08
Déclaration préalable de travaux (DP)	13404*08	13404*09	13404*10
Déclaration préalable de division (DPLOT)	13702*07	13702*08	13702*09
Déclaration préalable pour des travaux sur une maison individuelle (DPMI)	13703*08	13703*09	13703*10
Permis de construire (PC)	13409*09	13409*10	13409*11
Permis d'aménager (PA)	88065*09 ou 13409*09	88065*10 ou 13409*10	88065*11 ou 13409*11
Permis de construire pour des travaux sur maison individuelle (PCMI)	13406*09	13406*10	13406*11
Transfert de permis de construire ou de permis d'aménager	13412*08	13412*09	13412*10
Permis de construire ou permis d'aménager modificatif	13411*09	13411*10	13411*11
Permis de démolir (PD)	13405*07	13405*08	13405*09
Déclaration d'ouverture de chantier (DOC)	13407*04	13407*05	13407*06
Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des trav. (DAACT)	13408*06	13408*07	13408*08
Autorisation de travaux (AT) sur ERP	13824*04	13824*04	13824*04
Notice explicative sur dossiers ADS	51434#09	51434#10	51434#11
Fiche d'aide au calcul des surface	-	-	-
Fiche autre demandeur	13405*07	10405*08	10405*08

Le CCAS vous informe...

Nous souhaitons actualiser la liste déjà existante des personnes qui souhaiteraient être contactées en cas de canicule, et (ou) d'isolement, au cours de la période estivale.

Si vous avez plus de 65 ans, ou si vous êtes en situation de handicap, ou si vous vous sentez en situation fragilisée, merci de remplir le questionnaire ci-dessous le plus précisément possible et de le remettre au secrétariat de la mairie de Breuil-le-Sec ou appeler au :

03 44 50 10 24

[illegible]

Mairie de Breuil-le-Sec – CCAS –

MADAME :

Nom......

Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse du domicile.....

Téléphone.....

MONSIEUR :

Nom......

Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse du domicile.....

Téléphone.....

QUALITE :

Madame

Monsieur

- **Personne âgée de 65 ans et plus :**
- **Personne de plus de 60 ans bénéficiaire de l'allocation Personnalisée à l'Autonomie :**
- **Personne seule :**
- **Personne de plus de 60 ans et reconnue inapte au travail :**
- **Personne Adulte Handicapé :**
- **Autre (à préciser) :**

Je demande à figurer sur la liste des personnes vulnérables afin d'être contacté(e) en cas de canicule et (ou) d'isolement.

Le

Signature(s)

Mariages - Parrainage civil

Célébration du mariage de **TENDERO Anita & TURC Daniel**
le 21 avril 2023 à 18h00 par Denis DUPUIS et Laurent
BEDONSKI.



Célébration du mariage de **BRUNET Marion & TREGUER Erwan**
le 22 avril 2023 à 15h30 par Francine PELTIER et
Laurent BEDONSKI.



Parrainage civil de **TREGUER Margot et TREGUER Arnaud**
le 22 avril 2023
par Francine PELTIER.



Célébration du mariage de **BORNSIAK Marion & FOYARD Kévin**
le 29 avril 2023 à 15h00 par Michelle ALLIEL et Aïcha
CRONIER.



Célébration du mariage de **DULAC Catherine & MORAND Marc**
le 06 mai 2023 à 13h30 par Denis DUPUIS et
Christophe BRIOT.



Célébration du mariage de **JOFFRONT Elodie & ROCHER Mathieu**
le 06 mai 2023 à 15h00 par Denis DUPUIS et
Christophe BRIOT.



Environnement-Patrimoine

Ouverture marais des Fascines le samedi 10 juin

Notre chargé de mission territorial et notre conservateur bénévole vous ouvrent les portes du marais pour vous faire découvrir un espace naturel aux multiples visages et belle diversité d'espèces !

En cette période estivale, la biodiversité explose aussi bien dans l'eau que dans l'air ! Venez découvrir les richesses naturelles du site en famille ou entre amis ! 2 départs vous seront proposés : une sortie pour les matinaux et une autre pour les crépusculaires... l'un à 9h, l'autre à 14h !

De 9h à 12h30 et de 14h à 16h30

Bonne découverte !

Prévoir des chaussures de marche et vos jumelles.

Inscription auprès du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France :

Tel : **03.22.89.63.96**

Mail : reservation@cen-hautsdefrance.org



Découverte du marais des Fascines le mardi 15 août

Sortie nature dans le parc des fascines le **15 AOUT 2023** de 9h à 12h30 - Marais communaux de Breuil-le-Sec.

Quoi de plus ressourçant qu'une dose de nature pour un jour férié à Breuil-le-Sec ?

Au menu : découverte d'un marais en pleine période de biodiversité active ! Il y en aura pour tous les goûts ! À vivre en famille.

Inscription auprès du **Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France** au **03.22.89.63.96** ou reservation@cen-hautsdefrance.org sur sortie nature du 15 août – parc des Fascines

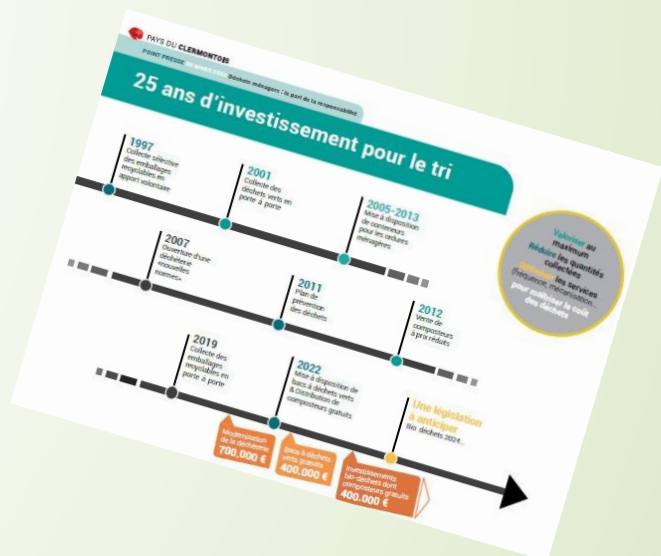


Déchets ménagers :

Le pari de la responsabilité

Pour votre information, voici le déroulé de présentation de la conférence du 30 mars donnée à la presse par la communauté de communes sur le thème « Déchets ménagers : le pari de la responsabilité » :

1. La collectivité a constamment investi pour améliorer les **taux de valorisation**, répondre aux **contraintes réglementaires** et offrir **des services performants** à ses habitants
2. Aujourd'hui, **un éventail large et complet de services** est accessible à tous pour **permettre à chacun de trier**
3. Les efforts conjugués des habitants et de leur collectivité placent le Pays du Clermontois **au-dessus de la moyenne en terme de performances du tri**
4. La réduction des déchets et la progression du tri permettent de **maîtriser un coût des déchets en progression constante**
5. Une **majorité de la population trie** mais il demeure des attitudes individuelles coûteuses pour la collectivité (**financièrement et écologiquement**)
6. Après avoir étudié différents dispositifs de fiscalité incitative qui serait plus coûteuse globalement, les élus font le **pari de la responsabilité citoyenne et de la confiance en l'intelligence collective**
7. Un renforcement de la **sensibilisation** et des **contrôles** a donc été demandé aux agents de terrain par l'intermédiaire de l'utilisation d'adhésifs informant l'usager des **améliorations à apporter** pour aller chercher les **20% du tri qui partent encore à la poubelle**
8. Les services restent **disponibles et joignables par différents canaux** (internet, mail, téléphone...) pour **conseiller et accompagner l'habitant**
9. Des réflexions sont menées parallèlement sur le **financement des collectes de confort** (notion introduite en début de présentation) qui représente 12% du coût des services « déchets » et la réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères grâce au tri.



Sur le lien suivant retrouvé le support :

https://www.breuillesec.fr/wp-content/uploads/2023/03/Presse-OM_20230330.pdf

Désherbage et entretien des trottoirs

La commune de Breuil-le-Sec a abandonné l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces publics dans le cadre d'une démarche environnementale respectueuse de la biodiversité.

La végétation a repris ses droits et s'installe sur les trottoirs. Aussi chaque habitant doit être acteur de l'image de sa commune et doit sur son trottoir, au droit de sa propriété :

- Arracher/faucher les mauvaises herbes, enlever les feuilles, brindilles et autres, les ramasser, les composter ;
- Entretenir ses haies afin d'éviter tout débordement de végétation sur la voie publique ;
- Passer un coup de balai, cela ne prend que quelques secondes

L'entretien des trottoirs, même s'ils appartiennent au domaine public, relève de chacun d'entre nous : désherbage en été ou déneigement en hiver sont donc sous notre responsabilité partagée.

Pour vous aider dans cette mission, nous vous proposons quelques astuces simples et efficaces. Pour débarrasser votre trottoir des mauvaises herbes, vous pouvez :

- Utiliser binettes, rasettes, couteaux et autres outils pour déloger les végétaux entre votre mur et le trottoir
- Arracher à la main les plantes aux racines plus coriaces (pissenlits, chardons...)
- Utiliser l'eau de cuisson de vos pâtes, riz ou pommes de terre que vous verserez sur les herbes indésirables
- Vous pouvez également utiliser de l'eau bouillante salée qui a la propriété de brûler la racine de la plante ou de l'herbe

ATTENTION : l'eau de javel, le sel ou encore le vinaigre parfois conseillés pour désherber le trottoir sont à proscrire. Ces usages sont nuisibles pour les eaux de surface et souterraines.

Merci de participer au bon entretien de notre belle commune et bon courage à tous.

Rétrospective

Activité du conseil municipal des jeunes

Collecte nationale des restos du cœur samedi 4 mars

Participation des jeunes dans les supermarchés suivants

Aldi Breuil-le-Sec

Auchan Breuil-le-Vert

Intermarché Fitz James

1,568 tonne de denrées alimentaires récoltées



Journée nature propre Hauts-de-France le samedi 18 mars

Le Conseil Municipal des Jeunes et la Commission Environnement ont organisé le Samedi 18 Mars 2023 de 9h30 à 12h00 une opération de nettoyage de nos chemins communaux et abords des plans d'eau en partenariat avec les Hauts de France et la Fédération des Chasseurs.

Belle mobilisation des jeunes Breuil-le-Secquois et de leurs parents pour cette journée. La récolte a été malheureusement impressionnante encore cette année.

Merci à tous pour votre présence et rendez-vous l'année prochaine.



Mise en rayons de denrées dans le local des restos le jeudi 20 mars

Participation de 2 jeunes à la mise en rayons dans le local des restos des denrées alimentaires suite à une livraison

Après-midi intergénérationnel mercredi 12 avril

Un après-midi jeux de sociétés a été organisé par le Conseil Municipal des Jeunes de Breuil-le-Sec à la RPA de Breuil-le-Sec. Résidents et jeunes ont pu jouer ensemble et profiter d'un goûter convivial avec crêpes et jus de fruit à l'issue (Merci Blanche pour les crêpes !)



Concert de l'Harmonie

Le concert de l'Harmonie Municipale de Clermont (30 musiciens) et sa chorale "A clair'voix" (25 choristes) le **samedi 15 avril 2023** a fait salle comble (180 spectateurs).

La salle était magnifiquement décorée par des dessins d'élèves de l'école maternelle et primaire.



Leg Ariès

Le choix est fait par le conseil des maîtres, un garçon et une fille ayant accompli leur dernière année scolaire à Breuil-le-Sec.

Les critères retenus sont :

- * Le travail scolaire
- * La tenue
- * L'esprit de camaraderie

En 2023, les heureux lauréats élus par le conseil des maîtres sont : **Éléanore FEY** et **Maël GUEGUEN**. Félicitations !



Commémoration de la victoire de 1945

Lundi 8 mai s'est déroulée la commémoration de la victoire de 1945.

Le cortège est parti en musique de la cour de la mairie à 9h45 en direction de la place de Verdun pour un début de cérémonie à 10h00. Après la levée des couleurs, les hommages, le dépôt de gerbes et le discours du maire, le cortège s'est reformé pour retourner dans la cour de la mairie toujours au son de la musique militaire.

Arrivé sur place, un pot de l'amitié attendait les participants.



Les associations

Tournoi 2023
US BREUIL LE SEC

U6/U7 complet	- Le samedi 24 juin 2023 - Tenant du titre St Just en Chaussée
U10/U11	- Le samedi 24 juin 2023 - Tenant du titre Chantilly
U8/U9 complet	- Le dimanche 25 juin 2023 - Tenant du titre Chantilly
U12/U13	- Le dimanche 25 juin 2023 - Tenant du titre Chantilly

Le samedi 24 et dimanche 25 juin 2023

TOURNOIS 2023 - INSCRIPTIONS

Comme chaque année, nous organisons notre traditionnel tournoi football animation.

☀ Si vous êtes intéressés, laissez vos coordonnées (club, catégorie, mail) en commentaire ou merci d'envoyer un mail sur
usbreuilsectournoi2023@gmail.com

■ Les dossiers d'inscription vous seront transmis par mail ensuite.
US BREUIL LE SEC

Journée des enfants
Le 17 Juin 2023 - 13H à 17H

CHATEAU GONFLABLE - PECHE AUX CANARDS - CHAMBOULE TOUT
Jeux réservés aux enfants sous la responsabilité de leurs parents

CHATEAU GRATUIT POUR LES ENFANTS DE LA COMMUNE
2€ POUR LES EXTERIEURS
VENTE SUR PLACE
GLACE - BARBE A PAPA - POP CORN - BOISSON

APEBS
apebs.60840@gmail.com

UNION DES ANCIENS DE BREUIL-LE-SEC

Un buffet carnaval très réussi ce 26 mars à la salle des Fêtes.

Déguisements nombreux, buffet copieux, animation musicale et danses Tous les ingrédients pour passer un très bon après-midi convivial.



Une salle des Fêtes pleine à craquer le dimanche 7 mai pour accueillir la chorale des « CHANTS BOUL TOUT »

104 choristes, sous la direction de M. LOLIVIER, nous ont enchantés durant 2 heures de chansons françaises pour toutes générations.

Un ravissement pour tous....





L'atelier Mains et Merveilles

L'atelier Mains et Merveilles est ouvert tous les lundis de 13h30 à 16h30 (salle communale derrière la salle des fêtes) l'adhésion est de 17euros l'année.

Plusieurs activités sont proposées, tricot, crochets, travaux manuels, petites coutures, broderies etc.... notre devise est basée sur le savoir-faire et le faire savoir.

Toutes nouvelles personnes seront les bienvenues. Nos après-midi se passent dans une ambiance conviviale suivie d'un petit goûter.

Nous vous donnons rdv pour notre exposition en Novembre lors du Marché fermier.

Pour tous renseignements

Madame Cacheleux Huguette 03 44 78 14 82

Madame Goudal Annie 03 44 51 72 79

(Veuillez laisser un message si pas joignable)

Yoga reprise

Reprise des cours de YOGA à Breuil-le-Sec le jeudi 21 septembre 2023.

Les cours ont lieu les jeudis de 17h00 à 18h15 ou de 18h30 à 18h45 à l'étage de la salle des associations.

Renseignements au 07.68.81.71.68 ou à deuxadresses@hotmail.fr

Association ÊTRE LÀ



PCBLS

Les samedis 22 juillet et 26 août, nous invitons les habitants de Breuil-le-Sec non affiliés à la Fédération à participer à ces deux concours pour 1 euro.

Ultérieurement, nous afficherons le règlement.



**Vous aimez chanter ? Vous souhaitez faire partie d'un groupe dans une ambiance conviviale ?
Rejoignez la chorale Arc en Sol !**

A BREUIL-LE-SEC

REPRISE LE JEUDI 7 SEPTEMBRE 2023

LE JEUDI SOIR DE 20h à 22h

(Salle des « Anciens » - Place de la République)



Arc en Sol

**LES COURS SERONT ASSURES PAR :
MARINE PUISIER**

*Techniques respiratoires/Techniques vocales/Placement de la voix
Venez chanter les plus belles chansons de la variété française !*

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS

Mail : atelierchant.bls@gmail.com

Tél. : 07-88-14-34-63

Fit D@nse Internet & communication

2 REPRÉSENTATIONS

Samedi 24 Juin 2023

**Salle des fêtes de
Breuil le Sec**

**① À 14h30
② À 18h00**

**Prix du billet d'entrée :
6 €**

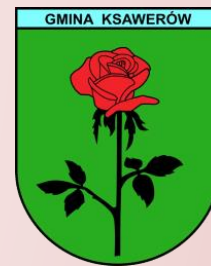
Buvette – Sandwichs – Gâteaux

Message...

À la suite d'événements délicats successifs,

Le Comité de Jumelage de Breuil-Le-Sec

traverse une période difficile. Les derniers échanges culturels et scolaires remontent à septembre 2019 avec la venue d'un groupe d'écoliers polonais et de leurs enseignantes. Suite à la COVID que chacun et chacune d'entre nous a pu subir avec plus ou moins de souffrance, d'implication et d'intensité, notre association a elle aussi été tenue par la suite de se mettre publiquement en veille. Nous avons pu toutefois rester en contact avec nos partenaires allemands et polonais, par le biais des réseaux sociaux essentiellement, partageant ainsi notre espoir de prochaines joyeuses retrouvailles. Espoir vite déçu par les événements en Ukraine à partir de février 2022 et leurs lourdes conséquences pour nos amis polonais subitement confrontés à l'accueil de réfugiés ukrainiens et d'enfants à scolariser dans des conditions tendues.



Avec le concours spontané de notre Municipalité, le Comité de Jumelage de Breuil-Le-Sec a alors décidé d'apporter un soutien financier conséquent aux Écoles de Ksawerów que nos ami.es polonais et polonaises ont accueilli avec beaucoup de reconnaissance. Une reconnaissance qu'ils souhaiteraient concrétiser en invitant prioritairement à Ksawerów en septembre prochain le groupe de nos écoliers, (mais désormais collégiens voire lycéens en septembre 2023,) enfants de nos remarquables familles d'accueil de septembre 2019. Un projet qui, il faut en convenir, soulève des problèmes de natures diverses et multiples qui nécessitent une large concertation entre parents, enseignants et représentants de notre Municipalité.

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès le 12 mars 2023 de Herr **Udo Scheuermann**, Ortsvorsteher von Oppau Edigheim und Pfingstweide (Maire de Oppau Edigheim et Pfingstweide) de 1994 à 2019.



Udo a été avec son homologue et ami Amand Lefeuve un des pères fondateurs du jumelage entre Oppau et Breuil-Le-Sec. Lors de nos multiples échanges, toujours accompagné de sa souriante épouse Christel, Udo a toujours su manifester son vif attachement à notre partenariat sportif, scolaire et culturel. On lui doit entre autres l'honneur de voir la place de la Salle de Spectacles de Oppau porter désormais le nom de « Place de Breuil-Le-Sec ». La municipalité et le Comité de Jumelage de Breuil-Le-Sec ont tenu à rendre hommage à notre ami Udo Scheuermann par la présence de Marie-France et Alain Auguy à la cérémonie du 24 mars dans la salle du Cimetière Principal de Ludwigshafen.

Ces dernières informations complétées par l'impérative nécessité de renouveler le Conseil d'Administration et le Bureau de notre Association nous conduisent à vous inviter à participer à l'**Assemblée Générale du Comité de jumelage de Breuil-Le-Sec** qui se déroulera le **lundi 12 juin à 20h00 à la Salle des Associations**. Nous comptons sur votre soutien et votre coopération pour voir se prolonger des échanges bien réels que nos jeunes en particulier ont toujours vivement appréciés.

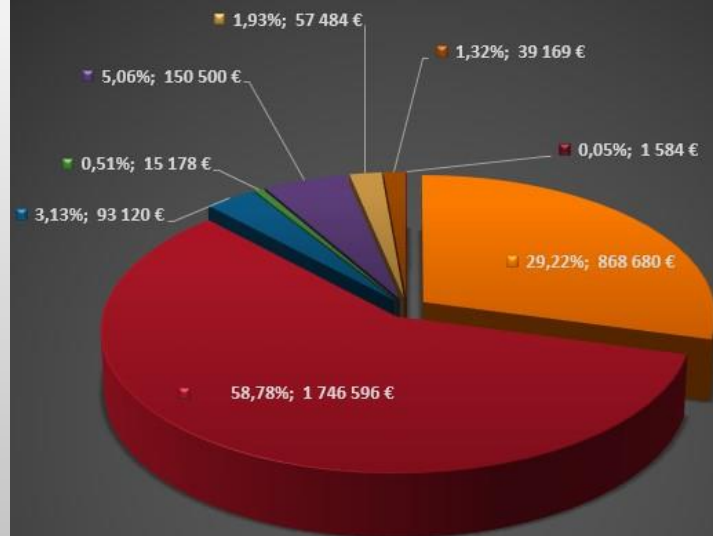
Jean-Marc Tomczyk, Président du Comité de Jumelage de Breuil-Le-Sec

Comptes administratifs 2022

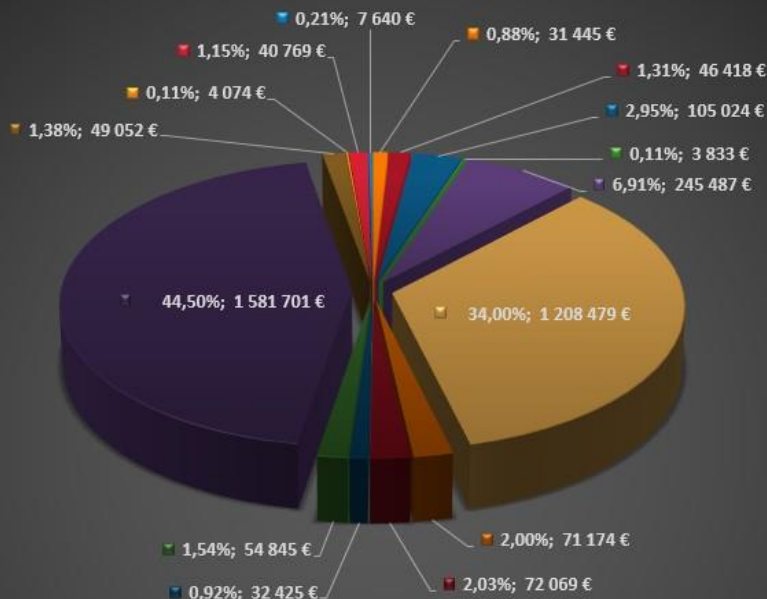
Les comptes communaux sont ouverts à tous. Chacun peut venir les consulter en mairie librement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022 - (2 972 310 €)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022 - (3 554 435 €)



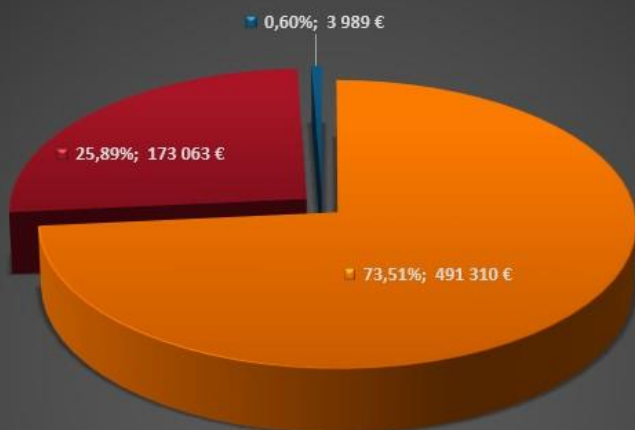
- CHARGES GENERALES
- CHARGES DE PERSONNEL
- INDEMNITES
- CONTRIBUTIONS
- C.C.A.S.
- SUBVENTIONS ASSOCIATIONS
- INTERETS EMPRUNTS
- CHARGES EXCEPTIONNELLES



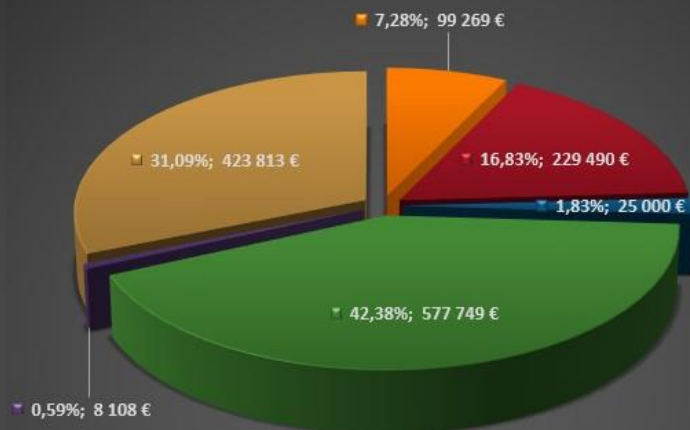
- REVERSEMENT CHARGES PERSONNELS
- CANTINE
- PERSONNEL RPA
- REVERS. COMM.COM
- DOT. SOLIDARITE RURALE
- ETAT(TF ET AUTRES)
- COMMUNES
- AUTRES PRODUITS
- CAF PERI+CLHS
- DIVERS
- IMPOTS
- AUTRES IMPOTS ET TAXE
- DEPARTEMENT
- AUTRES ORGANISMES
- LOCATION IMMEUBLES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2022 -(668 362 €)

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022 - (1 363 429 €)



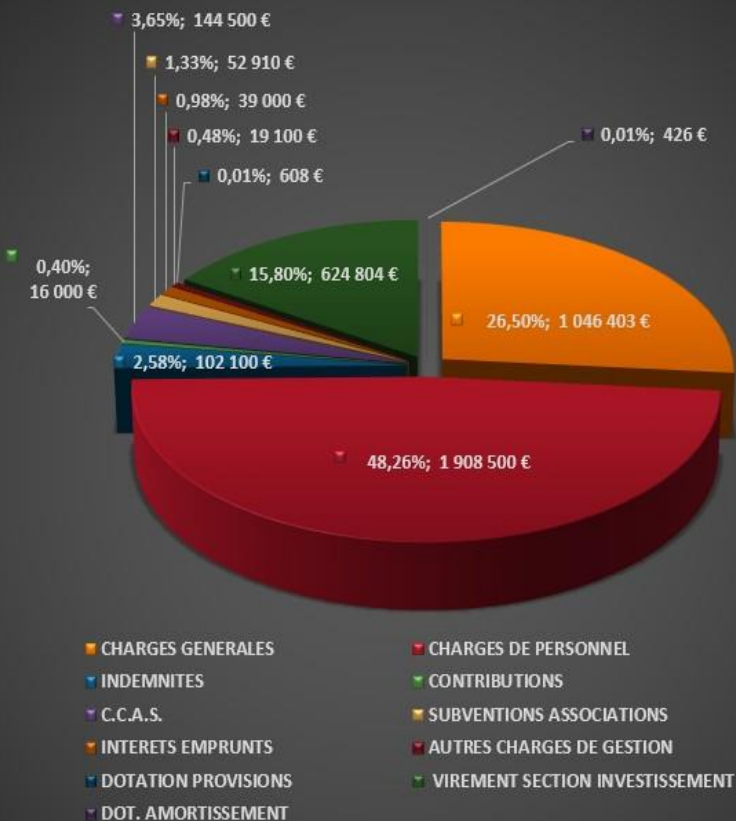
- EQUIPEMENTS
- EMPRUNTS
- DOTATIONS



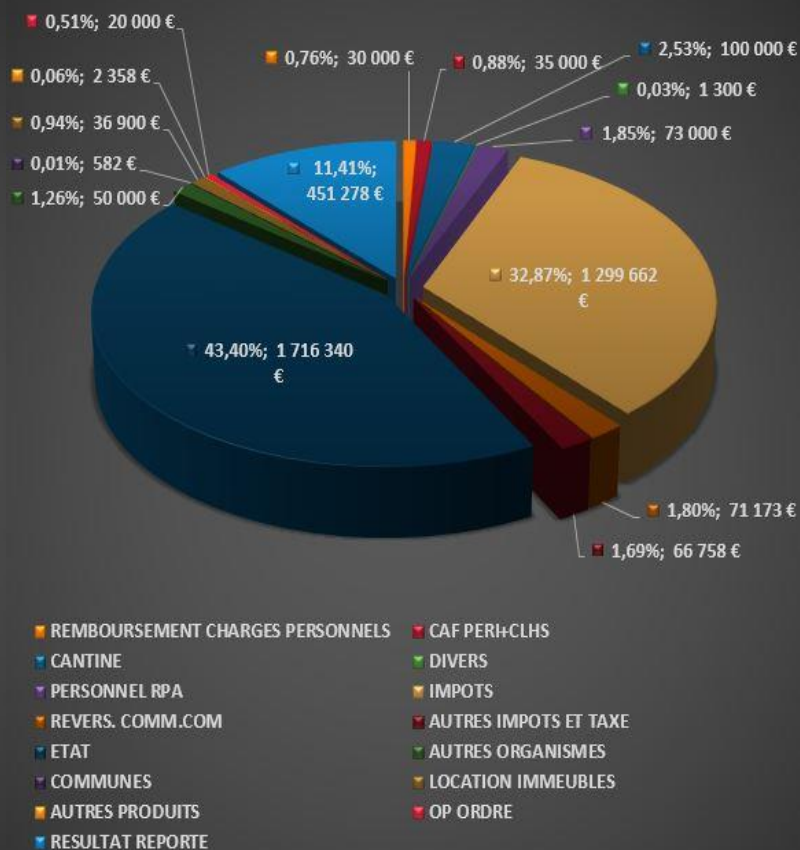
- ETAT
- DEPARTEMENT
- AUTRES SUBVENTIONS
- T.V.A.
- TAXE AMENAGEMENT
- EXCEDENT FONCT.

Budget 2023

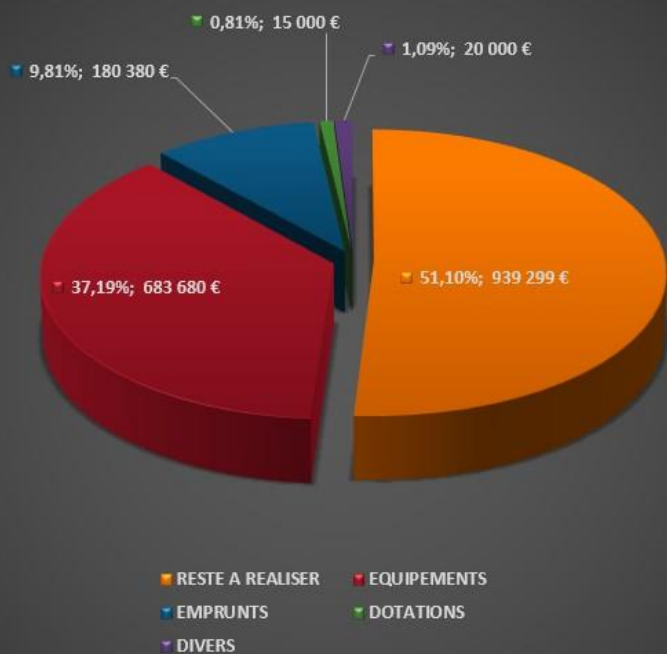
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023 - (3 954 351 €)



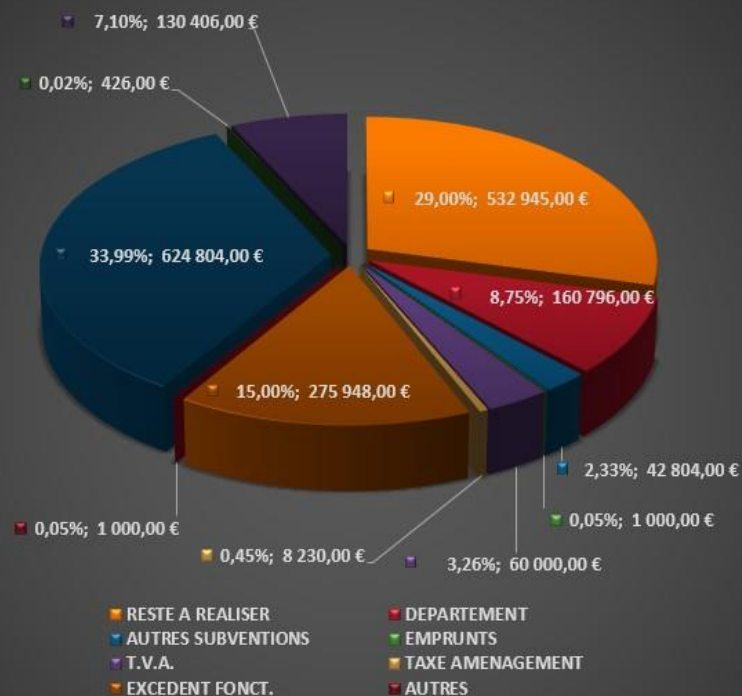
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023 - (3 954 351 €)



DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2023 - (1 838 359 €)



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023 - (1 838 359 €)



Médiathèque et Animations Culturelles

5800 documents vous attendent
En 2022, vous avez empruntés 8400 documents

Animations en cours et à venir

Du 25 Mai au 8 Juillet :

Exposition **Collectif Prox'Arte** –
Second groupe d'artistes.

Juin :

Mercredi 07 Juin Rendez-vous pour un plongeon virtuel dans les fonds sous-marins. Cet événement se veut une bonne mise en bouche du festival Divers et d'été, à suivre les 10 et 11 juin 2023.

Mercredi 14 juin à 16h : « Les dessous de la langue, Colloque loufoque », Ou quand la langue française s'enflamme, prend corps et nous emmène là où rien n'est prévu, où tout est à vivre ! Par La comédie des Anges.

Septembre – Octobre :

Exposition de peinture de l'artiste **Janet Doman**

Animations des mois précédents

Mai :

- Réunion du **club de lecture** de Breuil-le-Sec
- Rencontre et dédicace **Mme Saily de son second roman**, « Améthyste, l'ensoleillement... »
- **Vernissage Collectif Prox'Arte** – Second groupe d'artistes

Avril :

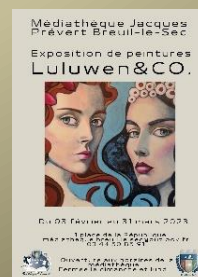
- Concert de **l'Harmonie de Clermont**
- Exposition et vernissage **Collectif Prox'Arte**, 1er groupe d'artistes avec poèmes des ADEX

Mars :

- **Sensibilisation à différents handicaps avec la MDPH de l'Oise**

Février – Mars :

- Exposition « **Lulu Wen & CO, Peintures, Laure Trévisan et ses élèves**



Travaux

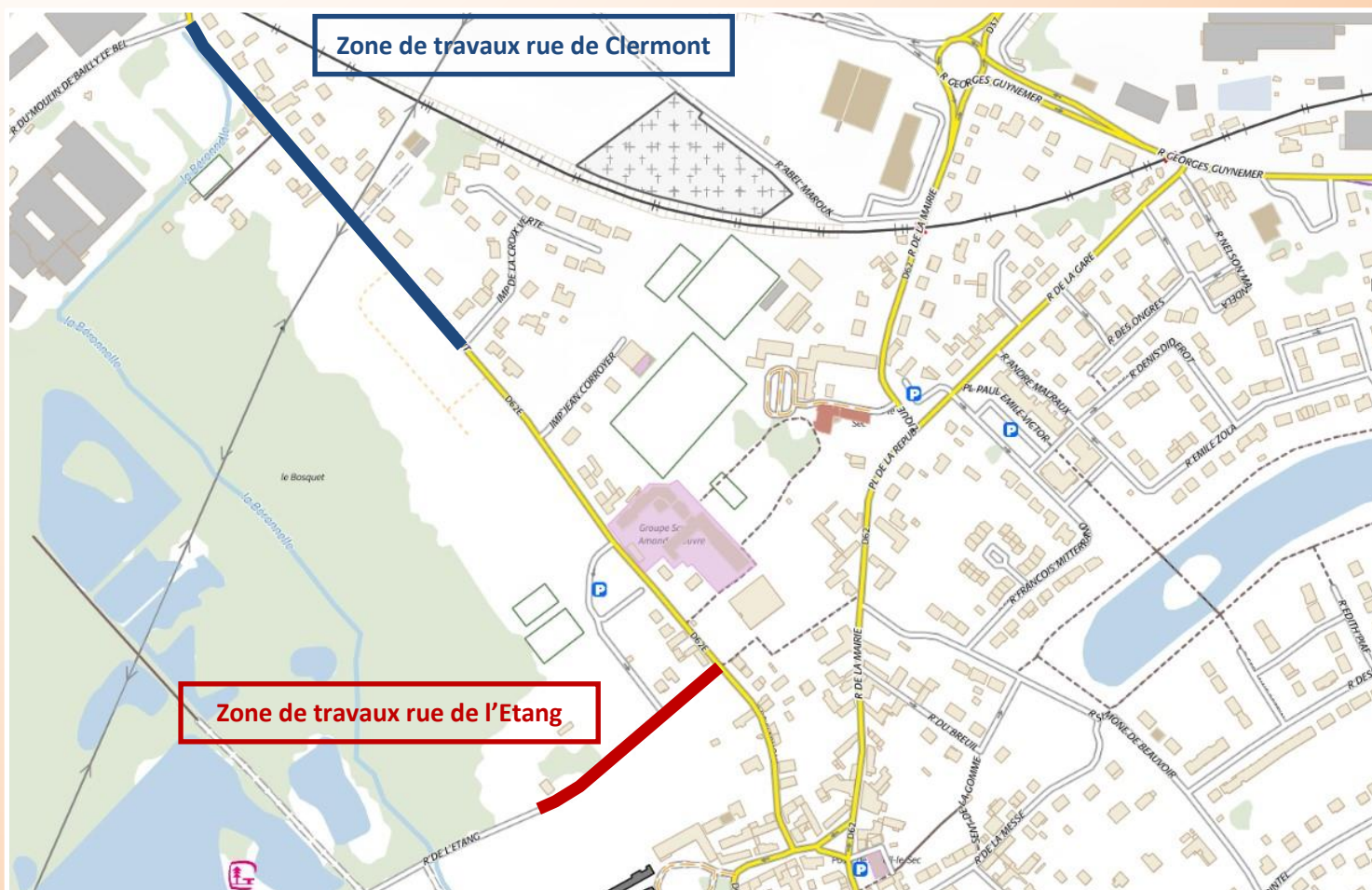
Les travaux d'enfouissement des réseaux et de nouvel éclairage public leds de la seconde tranche de la rue de Clermont, depuis **l'impasse de la croix verte jusqu'à la rue du moulin de Bailly Le Bel** ainsi que pour **la rue de l'Etang** vont reprendre cet été.

Ils commenceront par la **rue de l'Etang vers le 15 juillet** pour une période d'environ 3 mois.

La rue de Clermont sera inaccessible sauf aux riverains pour une durée d'environ 3 semaines aux horaires de travail.

Les travaux de pose de bordures, trottoirs, accès et stationnements seront réalisés en 2024 avant le tapis d'enrobé final.

Merci de votre compréhension pour la gêne engendrée par ces travaux qui permettent une mise en valeur et une sécurisation de nos rues.



Expression opposition

Bonjour, **Breuillesec2020**, a proposé de mettre aux votes la proposition suivante : Taxe foncière sur les propriétés bâties : Exonération en faveur des logements achevés avant le 1^{er} janvier 1989 ayant fait l'objet de dépenses d'équipements destinées à économiser l'énergie (Code général des impôts, article 1383-0-B). Cette proposition aurait permis aux propriétaires de logements dits « passeoire thermique » d'être exonérés de tout (100%) ou partie (50%) de l'impôt foncier sur 3 ans pour des travaux de rénovations énergétiques. Cette aide communale se cumule avec les aides gouvernementales. M. le Maire et son Conseil Municipal ont décidé de ne pas adopter ce dispositif. Ils savent pourtant combien les économies d'énergie sont importantes pour tous et ceux dont le revenu est le plus bas, mais les conseillers ne sont pas les payeurs. C'est pourtant plus de 450 communes qui ont voté une exonération totale ou partielle. A Breuille-Sec M. le Maire estime que cette aide est discriminatoire et, pour cette raison : **il est contre** - un texte du code des impôts-. Là où M. le Maire voit de la **discrimination**, nous voyons simplement des **conditions pour obtenir des aides**. Une aide pour ces foyers qui en ont le plus besoin dans ces moments difficiles, au moment où les impôts fonciers augmentent. Le gouvernement a augmenté la valeur locative de 7 points, le Pays du Clermontois de 1 point. M le Maire et son Conseil Municipal ont maintenu le taux d'imposition à 50,86 (Taxe Foncière Bâtie) alors que le taux moyen communal est de 38,28.

Bernard Maillet, Conseiller Municipal Opposition Breuillesec2020.



INSCRIPTION BROCANTE de BREUIL-LE-SEC

Dimanche 3 septembre 2023

Autour du plan d'eau de 7 heures à 18 heures. Restauration sur place.

Renseignements sur fitdansebls@outlook.fr - 07 81 44 50 33

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE PAR MAIL ou par TELEPHONE

Fiche à retourner complétée et signée à la mairie de Breuil le Sec avant le 25 août 2023, accompagnée des documents demandés et du règlement par chèque libellé à l'ordre de FitDanse BLS.

Passé cette date, aucune inscription ne sera prise en compte.

Tout dossier incomplet, ou ne répondant pas à la demande sera rejeté.

La réception de votre dossier complété signé et accompagné du règlement dans les délais assure votre réservation.

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

N° carte nationale d'identité : _____ Délivrée le : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Professionnels : Fournir photocopie recto/verso d'une pièce d'identité, photocopie de l'extrait Kbis et préciser les produits mis à la vente

6m = 25€ ☐	12m = 50€ ☐	18m = 75€ ☐	24m = 100€ ☐
-----------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	-------------------------------------

Particuliers : Fournir un justificatif de domicile (facture d'eau, électricité ou téléphone) et photocopie d'une pièce d'identité recto verso (carte d'identité, passeport ou permis de conduire)

3m = 10€ ☐	6m = 20€ ☐	9m = 30€ ☐	12m = 40€ ☐	15m = 50 € ☐
18m = 60€ ☐	21m = 70€ ☐	24m = 80€ ☐	27m = 90 € ☐	30 m = 100 € ☐

UN véhicule accepté sur les emplacements supérieurs à 6 mètres linéaires.

Type de véhicule :

Immatriculation :

Je déclare sur l'honneur ne pas avoir participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagers. Je déclare avoir pris connaissance et approuvé le règlement au verso.

Fait à : _____ le

Signature

Bulletin d'inscription et règlement intérieur à rendre signés disponibles sur :

<https://www.breuillesec.fr/brocante-fitdanse-dimanche-3-septembre-2023/> ou en mairie.